

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2024**

**DELIBERATION N°24/125**

---

**Protocole de Coopération  
la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu Agglomération et  
l'EPORA  
(PC012)**

---

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes ;

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- VU la Délibération n°21-030 du Conseil d'Administration du 5 mars 2021 portant modalités de gestion du fonds de minoration et des participations aux études ;
- VU le projet de protocole de coopération présenté par la Directrice Générale.

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve la stratégie foncière partagée entre la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu Agglomération et l'EPORA concourant la réalisation du projet de territoire de l'intercommunalité et s'inscrivant dans les documents de programmation et de planification locaux.
- ✓ Prend acte des thématiques prioritaires d'interventions foncières.
- ✓ Approuve le programme d'études foncières intercommunale, estimé 300 000€HT dont l'EPORA prendra en charge une quote-part financière conformément à la délibération n°21/030 du 5 mars 2021.
- ✓ Approuve la trajectoire financière prévisionnelle et indicative de 20 000 000 €HT en dépenses et de 17 000 000€ HT en recettes sur la durée du protocole

Mandate la Directrice Générale, à l'effet de :

- Finaliser sur les bases retenues le texte de la convention,
- Signer cette convention dans un délai de 12 mois à compter de l'instance,
- Mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La Directrice Générale

Le Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:

*Florence HILAIRE*

EBC60336457847D...

Florence HILAIRE

Signé par :

*VERCHERE Patrice*

BDF109246CCC445...

Patrice VERCHERE

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
par délégation,  
la Secrétaire Générale Adjointe pour les affaires régionales

9/12/2024

Signé par :

*Michèle LUGRAND*

4DF3FB03BCBE4BB...

Michèle LUGRAND